

Dossier de Présentation des Assises de l'Education relative à l'Environnement (ErE) et au Développement Durable (DD)

2010-2011

Résumé : *l'Education relative à l'environnement et au développement durable occupe déjà une place de choix dans l'école. Elle rencontre à la fois les objectifs éducatifs et pédagogiques de cette dernière, et les enjeux environnementaux et sociaux de nos sociétés contemporaines. Mais au regard de la multiplicité de l'offre et de la demande en la matière, des moyens conséquents investis par les Régions, il est urgent aujourd'hui d'apporter une réflexion d'ensemble sur la situation et de consentir à des évolutions plus stratégiques de l'ErE et de l'EDD à l'école. C'est l'ambition de ces Assises, qui réuniront les différents acteurs du monde scolaire concernés.*

1. Contexte

Education relative à l'Environnement (ErE) et au développement Durable (DD)

Les acteurs de l'Education relative à l'Environnement ont précisé leurs finalités¹ de la manière suivante :

« **Pour l'homme et l'environnement** »

L'ErE vise à rendre compatible le fonctionnement de l'humanité avec l'écologie globale de la planète en privilégiant la participation des citoyens à la gestion responsable et solidaire de l'environnement et des ressources.

« **Par l'environnement** »

L'ErE vise l'épanouissement des personnes et des communautés à travers leurs relations à l'environnement et à la nature.

« **Par et pour l'éducation** »

L'ErE reconnaît l'accès à l'éducation comme un droit fondamental et comme un levier indispensable dans l'établissement des relations entre les hommes et l'environnement. Au-delà, elle œuvre pour une éducation plus adaptée à la complexité du monde et aux besoins des sociétés contemporaines.

Plus que le stéréotype de la protection des oiseaux et des petites fleurs, l'ErE poursuit donc **trois perspectives complémentaires : environnementale, éducative et pédagogique**. L'ErE vise ainsi à sensibiliser à l'environnement, à faciliter la compréhension de problématiques complexes, à aider à s'interroger, débattre de valeurs et à poser des choix. Elle privilégie l'établissement de liens forts entre les personnes et avec la nature et impulse à participer, de manière individuelle et collective, à une gestion responsable et solidaire de l'environnement. Les thématiques touchent le quotidien et l'actualité des jeunes, allant des déchets au climat, de l'alimentation au cadre de vie, que ce soit au niveau local ou au niveau mondial.

La dimension pédagogique occupe une place centrale en s'appuyant sur une diversité d'approches méthodologiques et accordant une part importante au cheminement des participants : (auto-)socio-construction des savoirs, pédagogie par projets, expérimentation,...

Ces Assises feront aussi référence au Développement Durable, incluant ainsi la compréhension des enjeux environnementaux dans leurs dimensions sociale, économique et culturelle.

¹ Parcours d'Ere 2008 - L'éducation relative à l'environnement (ErE) : pourquoi, comment, pour qui, vers quoi ? – Réseau IDée

L'ErE - DD dans le contexte scolaire en Communauté française

Depuis le *Décret «missions»* (1997), l'ErE trouve sa place dans les missions de l'école, en particulier celle de « *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* » et doit figurer dans les rapports d'activités liés au projet d'établissement des écoles.

L'ErE apparaît clairement dans les *Socles de compétences* (primaire et premier cycle secondaire), où elle peut trouver sa place dans l'ensemble des disciplines, mais de manière plus spécifique, parfois restrictive, au sein des Compétences terminales (fin de l'enseignement secondaire).

L'Education relative au Développement Durable (EDD) par contre, plus récente, est encore très peu présente chez nous, tant dans l'école et dans ses textes de référence, que dans le monde associatif belge.

Citons néanmoins, récemment, le *Décret Citoyenneté* (2007), adressé aux 5^{ème} et 6^{ème} Humanités, qui intègre comme matière « *Les principes du développement durable, en ce compris la consommation responsable* ». Le document « *Etre et devenir citoyen* », qui découle de ce Décret et visant à l'acquisition de références pour la compréhension de la société civile et politique, comporte ainsi un chapitre sur le Développement Durable.

Signalons également, la section « *le développement durable dans la vie scolaire* » dans le programme de formations de l'IFC (Institut de Formation en Cours de Carrière, inter-réseaux).

Sur le terrain, de nombreux projets d'ErE et parfois d'EDD sont donc menés dans la plupart des écoles et ce à des degrés d'implication divers : depuis l'intégration ponctuelle de contenus relatifs à l'environnement et au développement durable dans les cours, à des projets touchant une ou plusieurs classes, jusqu'à impliquer l'ensemble de l'école.

Le monde associatif de l'ErE y est très présent, proposant des animations, des classes de découverte (quasi généralisées dans le primaire) et l'accompagnement de projets de classes et d'écoles.

Il apparaît cependant que ces initiatives dépendent essentiellement de l'impulsion d'enseignant/e/s et équipes éducatives dans l'école et d'acteurs associatifs extérieurs à l'enseignement. Elles sont principalement soutenues par les Régions, en particulier les Ministres de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mobilité de la Wallonie et de la Région Bruxelles-Capitale, à côté d'autres soutiens accordés par la Communauté française, des institutions provinciales et communales, voire du privé.

Vers des Assises de l'ErE - EDD

L'ErE et l'EDD sont d'importants leviers de motivation et de changement, mais encore insuffisamment (re)connus.

Au regard du constat dressé ci-dessus, de la multiplicité de l'offre et de la demande et des moyens conséquents investis par les Régions, il est urgent aujourd'hui d'apporter une réflexion d'ensemble sur la situation et consentir à des évolutions plus stratégiques de l'ErE et DD à l'école.

C'est pourquoi, le projet d'Assises de l'ErE - DD a vu le jour à l'initiative des Ministres de l'Environnement de la Wallonie et de la Région Bruxelles-Capitale, avec le soutien de la Ministre de l'Enseignement en Communauté française et appuyé par l'Accord de Coopération en ErE - DD entre la Communauté française et la Région wallonne (2004) et bientôt, officiellement, par la Région bruxelloise. Le Réseau IDée asbl a été mandaté pour le coordonner.

Le contexte institutionnel et l'état de la situation sur le terrain s'y prêtent.

Soulignons l'engagement de la Belgique et de la Communauté française au sein de la Décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du Développement Durable (2004 – 2014) et de la stratégie adoptée dans ce cadre par la Commission Economique pour l'Europe (CEE) (Vilnius, 18 mars 2005).

Citons encore le projet de Déclaration de politique communautaire (DPC 2009-2014) qui engage le gouvernement à « rendre l'école et ses acteurs moteurs du développement durable » (chapitre 9.5) et à traduire dans sa politique les engagements pris au niveau international dans le cadre de la Décennie pour l'éducation au développement durable », notamment :

c proposer des formations actualisées aux enseignants et appuyer les démarches d'échanges de pratiques entre établissements engagés dans des projets de DD ;

c inscrire les projets dans des démarches globales et systémiques plutôt que les approches parcellisées par thème ;

c soutenir la préoccupation du développement durable dans les projets d'établissement et encourager toutes les formes de partenariat avec des ONG actives dans ces matières.

Ces Assises s'inscrivent ainsi comme une étape d'un (long) processus qui vise à terme à inscrire l'ErE et l'EDD dans tous les projets d'établissement de toutes les écoles de la Communauté française.

Bien qu'une vision de l'ErE - DD la plus large possible soit recherchée, ces premières Assises seront ciblées sur l'école. D'autres étapes devraient être organisées ultérieurement qui concerneront l'enseignement supérieur et universitaire, et notamment la formation initiale des enseignants, ainsi que les secteurs de la formation et de l'emploi, de l'éducation permanente, de la jeunesse et de la culture.

2. Objectifs des Assises de l'ErE - DD

Ces Assises visent à :

- 1.** préciser une/des stratégies d'ErE - DD qui soit(en) partagée(s) et comprise(s) par les différentes parties et ainsi mieux diffusée(s) : énonçant des objectifs, des priorités d'action, des actions articulées entre elles, des modalités de l'articulation de l'offre en ErE - DD en relation avec les besoins et les contextes des publics scolaires, depuis la maternelle jusqu'à la fin du secondaire ;
- 2.** jeter les bases pour une meilleure coordination et des collaborations entre les différents niveaux de pouvoirs et d'intervention, dans et autour de l'école ;
- 3.** déboucher sur des engagements concrets indispensables à la mise en oeuvre de ces stratégies ;
- 4.** mettre en place un outil de suivi et d'évaluation des engagements pris.

3. Public

Dans l'ensemble de la démarche, ce projet vise à toucher les acteurs de l'éducation dans le monde scolaire (enseignants de toutes disciplines, directions, éducateurs, PSE), l'administration de l'enseignement, les Pouvoirs Organisateurs, les administrations liées à la gestion de l'environnement (au sens large) ainsi que d'autres acteurs institutionnels concernés, les associations d'ErE - DD mais aussi des acteurs liés à la promotion de la santé, les relations Nord-Sud et la citoyenneté.

Le défi sera prioritairement de réellement associer les acteurs de l'enseignement au débat !

A chaque étape du déroulement, en fonction des objectifs, seront invités à participer des personnes et institutions aux implications et compétences complémentaires, la dernière journée visant à accueillir le plus grand nombre.

4. Déroulement et programme

Le processus se déroule sur l'année scolaire 2010/2011 et comprend différentes phases :

- 1. Journée de lancement** le 14 octobre 2010 à Bruxelles : mise à niveau des acteurs institutionnels concernés.
- 2. Groupes de travail et rencontres d'enseignants** depuis la maternelle jusqu'au secondaire (octobre 2010 à février 2011) : sondage autour de questions liées à l'ErE - DD à l'école
- 3. Deux journées de coordination institutionnelle** (déc. 2010 et mars 2011) : recueil des avis des enseignants, propositions et préparation de décisions.
- 4. Et enfin, une journée de clôture des Assises**, le Ve 29 avril 2011 à Bruxelles, largement ouverte et reconnue par l'IFC.

Informations et suivi des Assises sur

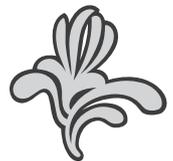
www.assises-ere.be



Wallonie



COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE
DE BELGIQUE



Contact : Joëlle van den Berg - joelle.vandenberg@reseau-idee.be - 02 286 95 70

réseau
idée